COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 22 juin 2023









Grand Paris Sud et le SIARCE à l'avant-garde de la transition énergétique, écologique et sociale en Île-de-France avec la production de gaz vert bas carbone.

Michel Bisson, président de l'Agglomération Grand Paris Sud (GPS), et Xavier Dugoin, président du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau), Pierre Prot, président du Conseil d'Administration et les élus représentants la Société Publique Locale (SPL) « Confluence Seine Essonne Energie », les financeurs ainsi que l'ensemble des entreprises partenaires du projet ont inauguré le 22 juin 2023 la nouvelle unité de production de biométhane des stations d'épuration d'Evry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes (346 000 équivalents-habitants). Une première en Essonne et un modèle de synergie inédit au service de la transition énergétique, écologique et sociale du territoire.

Michel Bisson, président de l'Agglomération Grand Paris Sud (GPS), et Xavier Dugoin, président du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau), Pierre Prot, président du Conseil d'Administration et les élus représentants la Société Publique Locale (SPL) « Confluence Seine Essonne Energie », les financeurs ainsi que l'ensemble des entreprises partenaires du projet ont inauguré le 22 juin 2023 la nouvelle unité de production de biométhane des stations d'épuration d'Evry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes (346 000 équivalents-habitants). Une première en Essonne et un modèle de synergie inédit au service de la transition énergétique, écologique et sociale du territoire.

L'investissement global est de 4,8 millions d'euros HT, avec une participation de plus de 35 % (1,8 millions d'euros), via des subventions de l'État (883 000 €), dans le cadre du plan de relance, de la région Île-de-France (247 000 €), du département de l'Essonne (400 00 0€) et de l'ADEME (280 000 €). Les recettes de la vente du biométhane sont quant à elles estimées à 1,4 million d'euros par an sur 15 ans.

Cet investissement témoigne de la politique volontariste menée par Grand Paris Sud pour réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre sur les 10 prochaines années, engagement pris dans le cadre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) voté en 2019. Après l'énergie issue des déchets, la géothermie, la biomasse, la production de biométhane représente une nouvelle étape importante dans le développement et la diversification des énergies renouvelables et récupérables sur le territoire de l'agglomération. Le SIARCE, pour sa part, s'est donné pour ambition dans son PCAET de réduire de 43 % ses émissions de gaz à effet de serre et de 20 % sa consommation d'énergie, en six ans, de 2021 à 2026.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration de la SPL ont souhaité mettre l'accent sur le volet de l'insertion sociale en intégrant systématiquement des clauses types dans les marchés publics faisant ainsi de la SPL un véritable acteur de la transition énergétique, écologique et sociale.



COMMUNIQUÉDE PRESSE

Jeudi 22 juin 2023

À propos

Grand Paris Sud

Grand Paris Sud est une agglomération au sud de l'Île-de-France qui regroupe 23 communes sur deux départements, l'Essonne et la Seine-et-Marne.

Avec ses 355 000 habitants, Grand Paris Sud est la 1ère communauté d'agglomération française en nombre d'habitants et l'un des moteurs de la croissance démographique de la région Ile-de-France.
Pôle économique majeur de la région francilienne, Grand Paris Sud accueille plus de 30 000 entreprises, de nombreux sièges sociaux de grands groupes (Safran, Arianespace, Truffaut...), des industries de pointe (high-tech, éco-activités, recherche médicale...).

Le SIARCE

Le Siarce est le syndicat intercommunal d'aménagement de rivières et du cycle de l'eau.

Il met en œuvre une politique de développement durable ambitieuse s'inscrivant dans l'objectif d'atteinte d'un bon état des eaux. Il exerce ses compétences multiples et complémentaires dans les différents domaines des métiers de l'eau, tendant vers un aménagement du territoire respectueux de l'environnement. Ses interventions concernent notamment les services de distribution d'eau, d'assainissement eaux usées et eaux pluviales et la protection du milieu naturel.

SPL Confluence Seine Essonne

Créée en 2021 par l'agglomération Grand Paris Sud (GPS) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE), la Société Publique Locale (SPL) « Confluence Seine Essonne Energie » est détenue à hauteur de 72 % par GPS et 28 % par le SIARCE.

Elle a pour vocation de mutualiser, d'optimiser et de valoriser la gestion des deux stations d'épuration d'Evry-Courcouronnes, propriété de GPS, et la station Exona, qui appartient au SIARCE par la production d'énergie verte décarbonée. La SPL dépollue chaque année 24 000 000 m³ d'eaux usées et produit 1 400 000 Nm³ de Biométhane pour son territoire.



« Le modèle SPL avec CONFLUENCE donne sens à la maitrise publique de l'énergie »

Contacts

Grand Paris Sud

Adrien Derain Directeur adjoint du cabinet du Président 06 10 38 10 17 a.derain@grandparissud.fr Le SIARCE

Stéphane FOATA
Responsable Relations publiques et institutionnelles
et information des usagers
07 48 83 74 43
s-foata@siarce.fr

SPL Confluence Seine Essonne

Sylvain Dantu Directeur Général 06 10 78 36 96 sylvain.dantu@splconfluence.fr